

accordés à ces institutions peuvent être garantis par l'université mère, les demandes de prêt seront étudiées. Je ne crois pas qu'il y ait de doute au sujet des institutions affiliées à l'Université du Manitoba.

Le sénateur WALL: Oui, il y en a, à cause de l'incertitude qui subsiste à ce sujet. Malheureusement, monsieur le ministre, vous n'avez pas jusqu'ici dissipé cette incertitude.

L'hon. M. WALKER: Nous ne voulons pas nous prononcer d'une façon trop catégorique avant d'avoir vérifié si ces institutions répondent bien aux conditions requises. Cette question relève de la Société centrale d'hypothèques et de logement et nous faisons pour le mieux en la lui confiant.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le ministre, je crois que vous avez posé en principe que les prêts peuvent être consentis à toute université qui confère des grades, à moins que ce ne soit seulement les universités qui font partie de la conférence?

L'hon. M. WALKER: Jusqu'ici, les seules universités que nous ayons nommées sont des universités qui font partie de la Conférence nationale des universités.

Le PRÉSIDENT: Les universités qui auraient le pouvoir de conférer des grades mais qui ne seraient pas membres de la Conférence (je ne sais pas s'il y en a, mais au cas où il y en aurait) pourraient-elles être comptées au nombre des institutions admissibles?

L'hon. M. WALKER: Du moment que la nécessité s'impose, à notre avis, de construire des maisons d'étudiants, et pourvu que les grades conférés par ces universités répondent à un degré d'excellence assez élevé. Nous devons favoriser d'abord les plus méritants.

Le PRÉSIDENT: Les conditions requises pour la construction des maisons d'étudiants s'appliquent même aux universités qui sont déjà sur la liste?

L'hon. M. WALKER: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Quelques-unes de ces universités n'ont peut-être pas besoin de facilités de logement, et vous n'allez pas les leur donner pour leurs étrennes.

L'hon. M. WALKER: Justement.

Le sénateur MACDONALD: Tenez-vous compte de la situation financière des universités qui demandent un prêt?

L'hon. M. WALKER: Certainement, car nous tenons à ce qu'on nous remette notre argent; il s'agit seulement d'un prêt.

Le sénateur MACDONALD: Prenons, par exemple, le cas d'une université riche...

Le sénateur ASELTINE: Y a-t-il de ces universités-là au Canada?

Le sénateur MACDONALD: Oui, il y en a qui disposent de très grosses sommes d'argent et qui ont besoin de maisons d'étudiants. Si une université qui ne peut compter sur de telles sommes a besoin de maisons d'étudiants encore plus peut-être que les universités prospères, est-ce qu'on tiendra compte de ce fait lorsqu'il s'agira d'accorder des prêts?

L'hon. M. WALKER: Je crois que nous tiendrons compte de tous ces facteurs, mais je ne connais encore aucune université au Canada qui soit riche. J'ai été atterré d'apprendre jusqu'à quel point l'Université Carleton est endettée, ainsi que l'Université d'Ottawa. Comme je l'ai dit, je ne connais aucune université au Canada qui réponde à votre description.

Le sénateur MACDONALD: Je pourrais nommer une université canadienne qui recueille à l'heure actuelle des millions de dollars. On ne peut pas dire que cette université est pauvre.

L'hon. M. WALKER: Elle ne viendra probablement pas nous demander un prêt.